

PROPRIETE DE M. ET MME. DUFOUR

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Article 22-216 / COMMUNE DE COLOMBIER-EN-BRIONNAIS (71)

Vente d'une coupe rase de chênes
 Les arbres inventoriés sont numérotés en rouge (de 1 à 56 puis 61 à 65).
 Superficie de la coupe : 1,25 ha
 Parcelles : A 23p - 684
 Certification PEFC N° : non



DIAMETRE DES ARBRES A 1,5 mètre :

Diamètre → Essence ↓	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	Total arbres	Volume sur écorce	Volume moyen
Chêne	24	20	4	5		1				1	55	43,70 m ³	0,79 m ³
Chêne chablis		1		2							3	3,00 m ³	1,00 m ³
Chêne sec	1			1							2	1,50 m ³	0,75 m ³
Douglas		1		1							2	3,50 m ³	1,75 m ³
											62	51,70 m³	0,83 m³
												± 400 st	

+ houppier et taillis

La vente a lieu en bloc et sur pied, sans garantie de volume et de qualité, aux conditions générales du cahier des charges des ventes des experts, et aux conditions particulières du présent article.

Expert forestier : Olivier PAIN

CONDITIONS D'EXPLOITATION :

Tous les feuillus devront être exploités et débardés
 Le délai d'exploitation est fixé le : 31 décembre 2023
 Distance moyenne de débardage : 50 mètres
 Place de dépôt : sur la coupe – bord de piste

CONDITIONS DE PAIEMENT :

Contact : Côme LEMAIRE au 06.40.58.84.43

Régime de T.V.A : non assujetti

Comme prévu par le cahier des clauses générales pour les ventes de coupes en bloc et sur pied des forêts privées – mis à jour du 1 avril 2016 – paragraphe 2.2.

